

**Commission communale pour l'accessibilité  
aux personnes handicapées  
du Mardi 23 novembre 2010 à 19 h**

Présents: Dr Henri SAINT JEAN (Président), et Mme Marie-Carmen GONZALEZ et M. Henri JANOT (Conseillers municipaux), Mme Yvette HEGUY (Représentante des personnes handicapées), M. Jean CAPDEVILLE (Représentant des usagers).

Absents ou excusés: Mme Annie HERNANDORENA (1ère adjointe), Mme Claude TROTOT, M. Pantxo AMESTOY et M. Jean Jacques LASSUS (Conseillers municipaux), Mme Cécile BEYSSAC (Représentante des usagers).

M. Jean CAPDEVILLE est désigné comme rapporteur et secrétaire de séance.

Ordre du jour:

Le Dr Henri SAINT JEAN, ouvre la séance et donne lecture compte-rendu de la réunion du 01 juin 2010 et propose de faire le point sur les réalisations.

1- La commission insiste sur des priorités urgentes et peu onéreuses:

- ✓ Places de parking handicapé (déjà listées). Henri JANOT doit voir les lieux avec Yvette HEGUY.
- ✓ 2 places pour handicapés accessibles aux fauteuils roulants ont été réalisées au fronton du haut Cambo.
- ✓ La rencontre « Handival » a bien eu lieu, mais il y a eu peu de monde, cela étant sans doute dû au mauvais temps ce jour là mais aussi probablement à un défaut de communication.

Les préconisations des précédentes commissions ont été rappelées à Mr H JANOT qui en verra la faisabilité avec les services techniques.

2- Le 24 novembre le Dr Henri SAINT JEAN et M. Didier IRASTORZA rencontreront le président d'Urt Vélo 64, M. Christophe DIZY afin de programmer une nouvelle épreuve de course handisport en 2011. Cette compétition à caractère international pourrait se dérouler sur cinq jours et se faire par étapes.

3- En ce qui concerne l'accessibilité, le Dr H. SAINT JEAN rappelle qu'elle concerne tous les types de handicap : moteur, mental, visuel, auditif... et précise que le diagnostic d'accessibilité des ERP (établissements recevant du public) devrait être réalisé pour 2011.

Le Dr SAINT JEAN propose donc au conseil municipal de faire appel à un organisme spécialisé pour réaliser les points suivants :

- ✓ Phase de constat sur site
- ✓ Phase de préconisations
- ✓ Phase d'évaluation budgétaire

4- Aménagement du centre ville :

Les discussions sont en cours. Une étude architecturale est prévue qui doit définir : les côtes de niveaux et la disposition des réseaux...

La commission insiste sur le fait que l'activité de Cambo les Bains est essentiellement médicale : thermalisme, centre de soins de suite (cardiaque, respiratoire, rééducation neuro-motrice, soins palliatifs, convalescence psychiatrique...) et que vue cette orientation toute particulière il serait bon de rendre le centre-ville accessible à tous les handicaps.

La commission est consciente du coût de ce programme mais souhaiterait que cette demande soit prise en compte et que l'aménagement soit réalisé progressivement, par tranche chaque année.

La séance est levée à 20h10.

La prochaine réunion de la commission est fixée au **mardi 8 février 2011** à 19 h à la mairie.